

Des Destinées de la Poésie

Contexte et enjeux de cette œuvre dans le parcours de Lamartine

Guy Fossat et Anne-Marie Doucet

(Menues corrections en mars 2017)

Le titre choisi par Lamartine *Des Destinées de la Poésie*, ne manque pas, de prime abord, d'intriguer le lecteur. On trouve assez souvent, dans le titre *Destinées*, avec majuscule et pluriel ? *Poésie* avec majuscule ? Mais dès les premières lignes, on comprend qu'il ne s'agit pas d'un Traité de poésie ou de versification, d'un Art poétique... Une esthétique, peut-être ? Ne serait-ce pas plutôt une vision de la Poésie, et de ses enjeux, de sa mission, de son avenir ? Si telle est bien la problématique de Lamartine, on comprend mieux le choix du mot *Destinées*. Ce serait une sorte de *Manifeste*, une proclamation à la gloire de la Poésie, dans tous les temps passés et présents, et surtout dans l'avenir !

Situons, tout d'abord, ce texte de Lamartine, dans sa vie et ses écrits, sur le chemin qu'il emprunte, au début des années 1830 ; développons, ensuite quelques éléments introductifs au texte même des *Destinées*, ainsi qu'à la conception de la poésie en ce temps.

LAMARTINE DANS LE CONTEXTE POLITIQUE DES ANNEES 1820-1830

« *Nous-mêmes, royalistes d'esprit et de cœur...* » (Sur la politique rationnelle)

Lamartine, à la fin des années 1820, se tourne vers l'engagement politique après avoir acquis la célébrité du poète. Or, il essuiera toute sa vie, de la part de ses détracteurs, des quolibets ou des critiques sur sa prétention de poète à vouloir se lancer en politique. Lui-même exercera, à tel ou tel moment de sa vie, plus particulièrement l'une ou l'autre de ces deux facettes de sa personnalité, mais il n'abandonnera pas ce qui constitue pour lui, *le chaînage de la poésie et de la politique* : la même conviction que, lui Lamartine, se considère porteur d'une mission qui l'imprègne et qui le dépasse, consistant à guider la nation, le peuple, le régime même de la France-qu' il soit monarchique ou républicain - vers la Justice et le Progrès, valeurs que lui inspire le Christianisme

Antérieurement à son engagement républicain, Lamartine s'était accommodé de la Monarchie restaurée en 1815, mais avec des réticences croissantes devant l'aveuglement des « puissants » à entendre la nécessité de réformes sociales. Depuis sa consécration, en 1820, comme poète célèbre grâce à ses *Méditations*, il avait vécu des subsides de la *Restauration*, Secrétaire d'Ambassade en divers postes des principautés italiennes.

En juillet 1830, quelques journées de manifestations parisiennes - Les Trois Glorieuses - aboutissent à l'abdication du roi Charles X en faveur de son fils, le Duc d'Orléans, mué aussitôt en Louis-Philippe 1^{er}, Roi des Français. Il abdiquera le 24 février 1848, sous la pression de la Chambre et de la rue, et d'un certain Alphonse de Lamartine, qui ne fera pas appel ni à un nouveau roi, ni même à une Régence, rompant avec les Bourbons, proclamant et instaurant la République !

Le 19 septembre 1830, Lamartine avait remis sa démission à Louis-Mathieu Molé, Ministre des Affaires étrangères de la toute nouvelle Monarchie de Juillet

En octobre 1830, il envisage d'écrire des « odes politiques », tout comme Victor Hugo qui rêve « d'attacher à sa lyre une corde d'airain » Dans une lettre du 19 novembre 1830, à un jeune poète qui lui demandait conseil, il écrit : « *Vous ne pressez pas la corde assez nettement et assez vigoureusement. Songez que toute poésie politique doit être poésie populaire et que, pour être poésie populaire, elle doit se servir du mot propre et de grosses et fortes images saisies par toutes les rudes imaginations auxquelles elle s'adresse. Articulez fortement et très fortement ; voilà mon conseil en vers de ce genre.* »

En mai 1831, Lamartine pose sa première candidature à la députation, à une époque où il fallait attendre l'âge de quarante ans pour se lancer dans cette forme d'action publique, et où la loi électorale permettait des candidatures simultanées. Il est donc candidat, à Dunkerque (Bergues) et à Toulon. Il n'est pas élu, mais fait un bon « score ». Il doit à cette occasion essuyer les critiques d'un poète, Barthélémy, qui le soupçonne, le 3 juillet 1831, dans le journal la « *Némésis* » (déesse de la Vengeance... et de la Justice) de chercher à utiliser sa célébrité de poète pour en tirer des bénéfices comme élu à la

Chambre des Députés. Le 6 juillet, jour même des élections, Lamartine lui répond par un cinglant démenti, à tel point que Barthélémy lui présentera ses excuses (en vers) et deviendra l'un de ses soutiens jusqu'après 1848. Dans une longue pièce en vers, *A Némésis*, Lamartine répond que :

« Non, sous quelque drapeau que le barde se range, /La muse sert sa gloire et non ses passions. »

Quelques dates aident à jalonner ce chemin et à comprendre postérieurement, soit les hésitations de Lamartine, soit plutôt semble-t-il, les fondements de ses convictions en vue de l'action.

En octobre 1831, Lamartine publie une sorte d'essai de philosophie politique : *Sur la politique rationnelle*. Il s'agit de sa première œuvre écrite en prose. Il a 41 ans. Il y définit la politique dans les termes suivants et dans un contexte analysé selon sa théorie: « *A l'époque rationnelle du monde, dans l'acception vraie et divine du mot, la politique, c'est de la morale, de la raison et de la vertu.* » (p 361).Lorsqu'il rédige *Sur la politique rationnelle*, en septembre 1831 à Saint-Point, il prépare pour l'année suivante un voyage en Orient. Il ne craint pas de dire qu'il reste disponible pour des responsabilités politiques en France, sans pour autant renoncer à ce projet de voyage, car il veut connaître les sources du Christianisme, tout comme celles de la poésie immémoriale des grandes civilisations. C'est cette poésie qu'il évoquera, à son retour, dans les *Destinées*. Voici ce qu'il imagine à la fin de *Sur la politique* : en Orient, « *...je vais chercher les vestiges de l'histoire, les monuments de la régénération chrétienne et les retentissements lointains de la poésie profane ou sacrée, dans la poussière de l'Égypte, sur les ruines de Palmyre ou sur le tombeau de David...* » (p 389)

Ce premier voyage en Orient se déroule sur plus d'un an, de juillet 1832 à octobre 1833: il parcourt la Méditerranée orientale, la Grèce, la Syrie, le Liban, Constantinople, les Balkans). Il en rapporte aussi bien des réflexions politiques et diplomatiques sur les « relations internationales », que des sources d'inspirations plus subjectives.

En janvier 1834 il prend séance à la Chambre des Députés et prononce son premier discours (sur la Question d'Orient). Il confessera que, à la Tribune, l'art oratoire - pas plus que l'art poétique - ne saurait s'improviser ; il va travailler ardemment ses discours politiques, et cela jusqu'à la remise de ses mandats d'élu, lors de la prise du pouvoir par Louis-Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851.

Ecrire en prose ou écrire en vers (écrire en français, tout comme il s'essaya d'écrire en latin), ne constitue pour lui que la forme que prend la chose exprimée, quelle qu'elle soit. Il réfute donc sans cesse et il récuse le clivage « Le poète »-« Le politique », dans lequel ses détracteurs voudraient l'enfermer.

Et voilà que, dans la foulée de sa récente accession à la députation, il publie *Des Destinées de la Poésie*, en février 1834, preuve si nécessaire, que le Député n'oublie pas le Poète. Ils sont tous deux des élus.

Il dispose donc, à cette date, de deux écrits affirmant, l'un sa conception du *politique* (*De la politique rationnelle* ; et, à quoi il va ajouter l'art oratoire du député) ; et l'autre, sa conception du *poétique* (*Des Destinées de la Poésie*).

La suite de ce propos est plus précisément consacrée à cette œuvre de Lamartine, à son contexte littéraire et à ses finalités.

Mais de quelle Poésie est-il question dans ce texte foisonnant, tumultueux et inspiré ?

N'y apparaît pas, à l'évidence, un genre de poésie que Lamartine connaît bien, le quatrain, l'ode, le sonnet, toutes les formes et règles de versification usitées en son temps (ou tant soit peu mises à l'écart) et qui ont assuré sa célébrité. Il ne se place pas à cette échelle de la mise en forme versifiée ; ce n'est pas le moule qui l'intéresse, c'est la source, l'inspiration, le souffle... Il brosse donc, dans les *Destinées*, un tableau universel de la Poésie, incluant dans ce mouvement sa propre place comme poète.

Les formules jaillissent, se bousculent. Retenons-en quelques-unes qui émaillent son texte

-« La poésie sera de la raison chantée ; voilà sa destinées pour longtemps »

-« La poésie c'est l'idée ; la politique c'est le fait »

-« Chercher aussi l'âme du poète sous la poésie »

-« Ma conviction est que nous sommes à une de ces grandes époques de reconstruction, de rénovation sociale ; il ne s'agit pas seulement de savoir si le pouvoir passera de telles mains royales dans telles mains populaires ; si ce sera la noblesse, le sacerdoce ou la bourgeoisie qui prendront les rênes des gouvernements nouveaux, si nous nous appellerons empires ou républiques : il s'agit de plus ; il s'agit de décider si l'idée de morale, de religion, de charité évangélique sera substituée à l'idée d'égoïsme dans la politique ; si Dieu dans son acception la plus pratique descendra enfin dans nos lois.

LAMARTINE DANS LE CONTEXTE LITTÉRAIRE : LE RENOUVEAU DE LA POÉSIE AU 19^e SIÈCLE

« La poésie est l'ange gardien de l'humanité à tous ses âges » (Des Destinées de la Poésie)

Les genres poétiques ¹

La conception antique de la poésie, comme représentation d'actions humaines (*Mimesis praxeos*), excluait de fait et de principe la poésie lyrique et la réflexion théorique. Au cours de la période classique les « vrais » poèmes sont épiques et dramatiques car ils valorisent la figure de l'honnête homme et privilégient les valeurs d'ordre et de hiérarchie au détriment de l'expression subjective. Il faut attendre le milieu du 18^{ème} siècle pour assister à un renouveau du lyrisme qui s'épanouira au cours des périodes préromantiques et romantiques. La poésie lyrique se définit comme expression personnelle des sentiments que l'âme éprouve dans une parole mélodieuse et rythmée. Elle doit son nom à la lyre qui, dans l'Antiquité, accompagnait les chants chez les poètes de la Pléiade.

« L'ode est la forme la plus ancienne et la plus noble du lyrisme. Proche de l'hymne elle associe à l'idée de chant celle de célébration. Cultivée par Pindare dans l'Antiquité elle se retrouve chez Ronsard et Victor Hugo. (*Odes et Ballades*, 1822-1828). L'ode valorise la dimension religieuse du lyrisme. A cette forme exaltée on oppose l'élégie moins portée à célébrer qu'à méditer sur le passage du temps, la finitude humaine, les tourments de la passion et de la mélancolie (*Les Élégies posthumes* de Chénier, 1844) ; (*Les Méditations poétiques* de Lamartine, 1820). » ²

L'expression de la poésie lyrique est libre, spontanée, non soumise à des règles convenues en opposition aux genres épiques et dramatiques. Par une prise de distance du poète, la muse épique raconte des aventures héroïques (*La guerre de Troie*), tandis que la muse dramatique montre la vie en action, le poète disparaît au profit de l'action qui se développe seule, sans intermédiaire. La tragédie (*Phèdre*, *Le Cid*) et la comédie (*Harpagon*, *Les fourberies de Scapin*) sont des genres dramatique L'unité d'action est, plus encore que dans l'épopée, la règle absolue de la poésie dramatique à laquelle s'ajoutent deux unités : temps et lieu au 17^{ème} siècle. A ces trois genres il faut ajouter la poésie didactique qui enseigne directement la vérité, la science, le devoir. Elle a chanté chez les anciens avec Hésiode et Lucrèce les phénomènes de la nature, avec Virgile le travail et la vie des champs. L'épître développe les réflexions du sage et du poète sur les vérités et les préceptes philosophiques tandis que la satire est considérée comme une leçon de conduite et de sagesse.

Le renouveau de la poésie³

La révolution française marque un tournant au niveau de la conception de la poésie.

« Le poème lyrique assume, face au christianisme, une spiritualité plus diffuse dans un cadre moins rigide ; la foi aveugle de l'ancien régime est mise à mal ; le Doute tient tête au Dogme... ».

« Le diagnostic de Victor Hugo est sévère : à la foi vivace des générations précédentes succède l'image macabre du "cadavre pourri de la religion" ».

« Dans cette distance qui s'insinue, le poète partagé sent poindre la négation. Victor Hugo se livre à l'analyse historique d'un mal du siècle hérité de la révolution, qui corrompt tout ce qu'il touche : le doute. C'est « l'ennemi » intérieur, dont nul ne peut se déprendre, le « nuage noir » et le « pire fardeau » (« *Pensar*, *Dudar* », dans *Les Voix intérieures*), qui condamne l'homme au « brumeux » et au « vacillant ». Le constat, dans les *Chants du crépuscule*, « Que nous avons le doute en nous », est formel : il y aura toujours désormais « Près du besoin de croire un désir de nier, / Et l'esprit qui ricane auprès du cœur qui pleure ! »

Le poète lyrique se veut libre de penser son rapport au sacré et orchestre son émancipation que ce soit dans l'adhésion distanciée ou dans la réserve et la mise en question d'anciennes modalités de croire. L'épopée y ajoute une dimension narrative qui propose en marge du merveilleux ancien comme de l'eschatologie traditionnelle sa propre vision de l'homme et de l'histoire.

¹ Ce paragraphe est extrait en partie de M.A Didier, Principes de rhétorique

² Jean-Michel Maulpoix, Du lyrisme, histoire, formes et thématiques

³ Ce paragraphe est extrait d'Aurélié Loiseleur, Profanation du poème épique et lyrique (1820-1850)

Les caractéristiques de ce renouveau : des frontières bousculées⁴

- L'idée romantique de la poésie, considérée comme Totalité, remet en question la traditionnelle distinction des genres poétiques : lyrique, épique, dramatique.

Le poète émancipe son écriture des conventions du classique, mélange les genres, redécouvre et exerce pleinement ses pouvoirs créatifs. « La liberté littéraire est fille de la liberté politique. Ce principe est celui du siècle. A peuple nouveau, art nouveau. » (Victor Hugo, préface de *Cromwell*, 1827)

La lyrique romantique conduit le poète à déborder son propre moi pour prendre en charge dans son chant la nature ou le sort de l'humanité en y intégrant les idées ou les valeurs nouvelles de la révolution. Lamartine (*Les Méditations poétiques*, 1820), Hugo (*Les voix intérieures*, 1837), Vigny (*Les destinées*, 1864) ont participé à ce renouveau. L'expression personnelle ne peut être séparée de la méditation morale et philosophique.

Victor Hugo incarne les trois domaines de ce lyrisme nouveau : dramatique (*Hernani*), intime (*Les feuilles d'automne*), épique (*Notre Dame de Paris*).

Dans la préface de *Cromwell*, 1827) V. Hugo écrit une histoire des genres en parallèle d'une histoire de la poésie. Il distingue trois âges correspondant chacun à une époque de la société :

- les temps primitifs sont lyriques : l'ode chante l'éternité. Cet âge d'or de l'humanité a trois cordes à sa lyre : Dieu, l'Âme, la Création,
- les temps antiques sont épiques : l'épopée solennise l'histoire,
- les temps modernes sont dramatiques : le drame peint la vie.

Pour Lamartine, dans *Des Destinées* « la poésie ne sera plus lyrique dans le sens où nous prenons ce mot, elle n'a plus assez de jeunesse, de fraîcheur, de spontanéité, d'impression, pour chanter comme au premier réveil de la pensée humaine ».

- La Temporalité est un élément majeur de la poésie romantique. La composition du poème, attachée au moment d'énonciation, est temporelle. Tzvetan Todorov dans *Théorie du symbole* souligne que « cette valorisation de la production au regard du produit » née avec le romantisme est liée à la fin du principe d'imitation qui régissait jusque-là les œuvres d'art : l'œuvre n'a plus à copier la nature. S'il reste quelque chose à imiter, c'est Dieu lui-même en tant que créateur. Le poème est parole vive, pensée pensante et non parole figée. Ce qui signifie que le langage est production, événement, mise en situation de la parole. De ce fait, le langage n'est pas une œuvre (*ergon*) mais une activité (*energia*). Alors que la théorie ancienne consistait à croire que la poésie était un Haut langage, une langue des origines et donc atemporelle.

- Le concept de Création se substitue à celui de l'imitation. Mimesis, mais à condition de l'entendre au sens de *Poïésis*. Le poète imite la nature en tant qu'il produit des œuvres organiques et synthétiques comme elle.

Pour V. Hugo le génie doit être affranchi de toute entrave car ce n'est que le génie qui donne à l'œuvre d'art sa véritable forme « organique »⁵

Le rôle et la mission du poète romantique

La poésie romantique est par essence lyrique, tout en affirmant le primat du sentiment, elle possède néanmoins une dimension morale, politique et métaphysique.

La révolution romantique selon Paul Bénichou (1985) : « C'est dans l'exaltation de la poésie, mise au niveau de la plus haute valeur, devenue vérité, religion, lumière, sur notre destinée, qu'il faut voir sans doute le trait le plus distinctif, le plus sûr du romantisme : c'est là ce dont on n'avait guère idée avant Lamartine ; le littérateur inspiré a remplacé comme successeur du prêtre, la philosophie du langage précédent. »⁶

Les poètes allemands héritiers de Goethe et du *Sturm und Drang*, développent un lyrisme idéaliste et mystique, les poètes anglais (Byron, Shelley, Keats...) servent la connaissance de soi et du monde au travers de l'imagination et l'expression des

⁴ Ce paragraphe est extrait de Colette Verge-Gryne, Le temps dans les contemplations de Victor Hugo

⁵ Christian A.E Jensen, L'évolution du romantisme, l'année 1826

⁶ Aurélie Loiseleur, La politique imaginaire ou la poésie au pouvoir

états d'âme, les poètes italiens s'interrogent sur la destinée humaine à travers la méditation intime (Leopardi) ou historique (Manzoni).

Le romantisme français, apparu plus tardivement, sacralise le poète en lui donnant une mission politique et morale.

Victor Hugo avait compris que l'Idée, inséparable de l'Image, est la substance de la poésie lyrique. Dès 1822, dans la préface aux *Odes et Ballades*, il explique que si l'ode française est restée monotone et impuissante c'est parce qu'elle était prisonnière de procédés, de machines poétiques, de figures de rhétoriques alors qu'il faut asseoir la composition sur une idée fondamentale, donc placer le mouvement de l'ode dans les idées plutôt que dans les mots.

Lamartine définit la poésie lyrique comme incarnation de ce que l'homme a de plus intime dans le cœur et de plus divin dans la pensée. La poésie est dans les Idées, les idées viennent de l'âme. Elle retrouve les accords d'un langage enthousiaste c'est à dire d'une possible communion avec Dieu.⁷

La poésie de Lamartine : la Raison Chantée

Sa conception de l'amour n'est pas celle des romantiques mais celle de l'amour platonicien qui met l'âme en liberté et lui rend possible l'ascension vers les hauteurs qui illumine la splendeur des Idées. Le degré de cette échelle mystique est le sacrifice. Il n'y a d'après lui d'autre révélation que la révélation intérieure que chacun de nous lit dans sa raison.

« La poésie redevient sacrée par la vérité comme elle le fut jadis par la fable ; elle redevient religieuse par la raison et populaire par la philosophie. L'épopée n'est plus nationale ni héroïque, elle est bien plus, elle est humanitaire ». (*Jocelyn*, 1836, Avertissement de la première édition). Elle concerne tout le genre humain.

Unir poésie et philosophie lui semble indispensable pour que métaphysique, histoire, poésie, éloquence se rejoignent. Dans l'avertissement de *La mort de Socrate* (1823) il écrit « La métaphysique et la poésie ne font qu'une, l'une étant le beau idéal dans la pensée, l'autre le beau idéal dans l'expression. » Ainsi la poésie philosophique permet de faire le lien entre l'idée abstraite et la parole imagée.

La méditation, poésie intime et personnelle se transforme chez Lamartine en aspiration vers Dieu et vers l'immortalité. C'est le cri du poète qui s'interroge sur la condition humaine, sur les rapports de l'homme et la nature, sur la destinée de l'homme après la mort. Cet apport spiritualiste et religieux est une caractéristique de la méditation lamartinienne (ancienne élégie).

La poésie des *Méditations* induit une révolution parce qu'elle rénove en profondeur les structures de la sensibilité. C'est en ce sens qu'elle peut devenir une parole collective et fonder le sentiment d'appartenance à une communauté.⁸ Le poète se substitue au théologien pour déchiffrer le monde par des symboles et manifeste la volonté d'interpréter l'histoire humaine. C'est une façon de toucher le cœur de l'homme pour lui inculquer une connaissance de soi. Ce lyrisme s'inscrit dans une tradition d'élévation et renoue avec l'énergie du Verbe. Le poète lyrique se fait Christ non pas sur le mode de l'usurpation mais par le constant souci social et la compassion qui imprègne sa parole. La lyre moderne du romantisme veut privilégier la corde vibrante du messianisme humanitaire pour le mieux-être sur terre au profit d'une lente révolution sociale. Cette conviction, Lamartine la mettra en pratique au profit de la sensibilisation et de l'éducation du peuple. L'œuvre sociale, totale, universelle de cette épopée humanitaire transcende les anciens modèles et trouve ainsi sa pleine mesure et sa légitimité ce qui revient à dire que l'épopée est à présent lucide, critique et sans miracles. Son héros c'est l'Homme tendant vers Dieu par des moyens d'hommes sans adjuvants angéliques.⁹

Le poète par la voix du vieil ermite (*La chute d'un ange*) ou du curé (*Jocelyn*) reprend le déroulement ritualisé du Livre des commandements pour fixer sa propre conception de la foi dans un texte qui contient implicitement la dénonciation de la mauvaise religion idolâtrée et déviée. Cette attitude de retrait des dogmes et de réflexion personnelle manifeste le déisme rationnel, anticlérical de Lamartine. Il dissout la frontière entre Dieu et la Nature. Cependant la raison n'est pas entravée, elle est exaltée, elle est le miroir de Dieu, l'interlocutrice choisie par Dieu pour se révéler. Le rôle du poète est d'imprégner l'univers du divin, de sacraliser la nature sans restriction mais en même temps faire pression pour dilater les dogmes. Il s'agit d'anticiper le futur tout en refusant de s'enliser dans des habitudes. Le sacre du poète va de pair avec l'appauvrissement de

⁷ Aurélie Loiseleur, Profanation du poème épique et lyrique (1820-1850)

⁸ Aurélie Loiseleur, La politique imaginaire ou la poésie au pouvoir

⁹ Aurélie Loiseleur, Profanation du poème épique et lyrique (1820-1850)

la foi car le poète devient en lui et par lui l'événement sacré. Il revendique cette singularité de la parole qui fait écho à l'unicité de la présence divine.¹⁰ Ce chant sacré renvoie au symbole de la harpe et non de la lyre.

Le lyrique partagé entre deux symboles : la harpe et la lyre¹¹

Une tension en résulte entre deux traditions, mise en relief par Victor Hugo dans le chant alterné de « La lyre et la Harpe » que les *Odes et Ballades* donnent à entendre. L'opposition de ces « deux lointaines voix » d'origine céleste renvoie tacitement à deux poètes, André Chénier et Alphonse de Lamartine, qui ont fait le choix, le premier de renouer avec des sources d'inspiration profanes, à travers notamment les divinités du paganisme et les codes anciens du vers érotique latin, le second de flirter avec l'infini dans une poésie abouchée avec Dieu.

Les deux instruments à cordes deviennent des emblèmes qui se répartissent le domaine lyrique, sur le mode de la césure plutôt que du dialogue. La lyre est celle qui résonne depuis la matière profane, la harpe est quant à elle investie des rituels de la parole sacrée. La lyre clame que « L'Olympe est né du Parnasse », et que les poètes, fils de « la douce Muse, « ont fait les dieux ». La harpe invite à prier le Tout-Puissant et à craindre sa Justice. Le Bestiaire se partage de la même façon : à la lyre l'aigle de l'inspiration, à la harpe la Colombe du Saint-Esprit.

C'est aussi un autre rapport au temps qui en découle. La lyre, représentante de la sagesse épicurienne, vante un univers matérialiste et sans au-delà, tandis que la harpe chrétienne incite à la charité en promettant la vie éternelle, qu'elle soit damnation ou rédemption.

On voit donc que ces deux emblèmes sont porteurs de deux visions du monde, non seulement de deux esthétiques mais aussi de deux philosophies antithétiques qui rappellent en les stylisant les deux grands systèmes métaphysiques de la tradition occidentale.

La conclusion hugolienne les déclare plus complémentaires que rivales, conciliables, malgré l'écart irréductible et les phénomènes de surdité réciproque : l'une peut entendre l'autre, et leurs univers symboliquement associés.

Le poète écoutait, / à peine à son aurore, / Ces deux lointaines voix qui descendaient du ciel, / Et plus tard il osa parfois, bien faible encore, / Dire à l'écho du Pinde un hymne du Carmel.

Par le pouvoir de la musique, le dernier vers opère un brusque rapprochement géographique entre les deux hauts lieux de la parole poétique, le Pinde antique et le Carmel catholique.

La synthèse sonore, possible, bien qu'improbable, puisque tentée par le poète, va dans le sens d'une incitation au syncrétisme. C'est pourquoi, en écho au terme générique de lyrisme, abusivement étendu à ces deux traditions et qui les a recouvertes en gommant leurs différences essentielles, il faudrait proposer le néologisme de « harpisme », qui renverrait précisément à la veine du chant sacré.

La vignette de certaines éditions anciennes des *Méditations poétiques* présente le poète sur un promontoire les cheveux dans le vent, une harpe à son côté.

« La poésie c'est l'Idée, la politique c'est le fait. »

Les préoccupations politiques de Lamartine reflètent ce parcours, le poète descend dans l'arène de son Temps et prend parti. Le voyage en Orient a élargi son point de vue et a renforcé la valeur objective de ses intuitions. Il s'en remet pour toutes choses au jugement de sa raison. Son idée est de faire tomber les barrières : barrières entre les croyances, entre les constitutions, entre les peuples. Lamartine trouve dans la politique un approfondissement poétique de l'homme même qu'il rapproche de l'engagement de Byron¹². Le poète devait d'autant plus s'imposer qu'il avait sa réputation de poète lyrique à surmonter ; il devait prouver contre la *doxa*, qu'un rêveur sait rêver du réel, qu'un poète a droit de parole en politique et même que cette charge lui incombe, suivant l'exemple antique où la poésie s'identifie à l'éloquence et où l'homme de lettres est un homme complet, tel Horace, Cicéron ou César.

La poésie vit dès lors selon un double régime : celui de la vie réelle et celui des heures secrètes, mélancoliques des *Méditations*.

¹⁰ Aurélie Loiseleur, *Profanation du poème épique et lyrique* (1820-1850)

¹¹ Ce paragraphe est extrait d'Aurélie Loiseleur, *Profanation du poème épique et lyrique* (1820-1850)

¹² Pauline Bruley, *Le lyrisme politique*

« Les religions sont la poésie de l'âme »

Dans le *Civilisateur* (1852) Lamartine énonce sa conception du poète et sa mission : « Il doit être un homme pieux et rempli de la présence et du culte de la Providence. Car il parle du Ciel autant que de la Terre. Sa mission est de faire aspirer les hommes au monde invisible et supérieur, de faire proférer le nom suprême à toutes choses, même muettes, et de remplir toutes émotions qu'il suscite dans l'esprit ou dans le cœur de je ne sais quel pressentiment immortel et infini qui est l'atmosphère, et comme l'élément invisible de la divinité. » (Civ, I, 166-167 ; 208). Héritier d'une révolution sanglante dont il veut perpétuer les rêves, il opte pour un rôle prophétique.

Le poète lyrique religieux tel que lui apparaît David est le plus parfait des poètes car il se fait l'interprète de Dieu lui-même. La Bible est donc pour lui le poème idéal, sans égal, car elle contient à la fois le monde matériel et le monde naturel, c'est à dire le fini et l'infini.

Cette religion jamais exempte de doute revient à un face à face avec le Mystère. « Le monde affranchi nage en paix dans son doute. » (*Jocelyn*). A ces grandes questions métaphysiques peut-être n'espère-t-il plus d'autre réponse que cet entier silence qui le renvoie à ses qualités d'interprète. Le mage romantique est d'abord, dans l'âme, ce croyant condamné à la liberté.¹³

En résumé et en réponse au titre de cette présentation : contexte et enjeux des *Destinées*

- *Contexte* : Lamartine est étroitement inséré dans le contexte politique, social et culturel de son temps. Sympathisant des Bourbons sous la Restauration, il évolue progressivement vers la critique de ce régime, de cette dynastie trop figée, et sourde à des mesures sociales qui auraient pu la conforter. Député à partir de 1833, conseiller général de Saône- et- Loire quelques années plus tard, et même conseiller municipal de Mâcon, il connaît de près la société de son temps. Au début de la Monarchie de Juillet, il opte nettement pour un régime républicain et triomphe en 1847, à la fois comme écrivain et comme homme politique avec le succès de son *Histoire des Girondins*, prélude de la Révolution de 1848, et à la proclamation de la République, à son initiative, le 24 février 1848.

- *Enjeu* : L'engagement de son combat et de ses convictions, ne prend pas d'abord son sens dans la recherche d'une gloire personnelle, mais bien dans la réalisation de la mission dont il se croit porteur en vue de la régénération de la société et de ses institutions. Au service de cette mission, tous les modes d'actions sont à mobiliser : la Poésie et la Politique, ne peuvent être scindées. « *Sur la politique rationnelle* » et « *Des Destinées de la Poésie* » sont complémentaires, rendant compte des deux grandes facettes de l'homme, de sa pensée, de ses visées.

- *Confirmation de la mission* : « *Cherchons donc la vertu politique (...) dans une contemplation sévère du but divin que Dieu a placé devant la société comme devant la vie individuelle : ce but c'est le perfectionnement de l'individu et de l'humanité, qui doit rapprocher de Dieu l'homme vertueux et la société elle-même.* » (*Politique rationnelle*, p 383)

Le « rêve fracassé » de Lamartine, selon Henri Guillemin

Pour terminer ce panorama des affirmations en matière de poésie à l'époque de Lamartine - et sans le clore aucunement - reportons nous à l'analyse que fait Henri Guillemin des ambitions et espérances de Lamartine lui-même.

Guillemin a consacré sa thèse de Doctorat au *Jocelyn de Lamartine* et sa thèse complémentaire aux *Visions* (1936). Voici comment il analyse, sur le socle de la trilogie *Jocelyn - La Chute d'un Ange - Les Visions*, ce qu'y traduit "concrètement" Lamartine de ses convictions exposées dans les *Destinées*, relatives à sa mission de poète ; sachant que les *Destinées* sont publiées en 1834, *Jocelyn* en 1836 et la *Chute d'un Ange* en 1838.

Guillemin indique bien, que le vaste projet de Lamartine, était d'écrire un *Grand Poème épique*, en trois *Episodes*, en vue duquel *Jocelyn* et *La Chute d'un Ange* étaient achevés. Il lui restait à terminer *Les Visions*. Ce dernier *Episode* resta inachevé et seuls des fragments en furent publiés. Guillemin explique: « *Il faut bien comprendre que toute la gloire littéraire que Lamartine s'est acquise, il la jugeait mal méritée. Ce qui l'a rendu illustre, Méditations et Harmonies, ce n'est rien à ses yeux, cela ne compte pas. Une seule chose comptait : le Poème. Avec Jocelyn, enfin commençait le travail sérieux, l'œuvre unique. Les Visions avortèrent et Lamartine eut le sentiment d'avoir manqué sa vie de poète.* ». Guillemin enfonce le clou : « *Sa mission de poète épique à laquelle il n'a jamais cessé de croire-il accepta d'abord, librement, de la sacrifier à une*

¹³ Aurélie Loiseleur, Profanation du poème épique et lyrique (1820-1850)

*autre mission plus immédiatement impérieuse : celle de guider la France vers un destin meilleur. Puis vint le temps où, ce rêve-ci fracassé, l'autre s'avérait impossible, dans l'enfer du travail "à mort", pour le pain. »*¹⁴

Bibliographie

BRULEY Pauline, présentation de l'ouvrage de DUPART Dominique, « Le lyrisme politique ou la naissance de l'éloquence romantique chez Lamartine (1834-1869) », Paris Honoré Champion, 2012 in *Revue des parutions*, Acta Fabula <https://www.fabula.org/acta/document9190.php>

DIDIER M.A, *Principes de rhétorique et de littérature appliqués à l'étude du français*, Nouvelle édition, chapitre 2 : Des principaux genres de poésie et de leurs divers caractères, 1863, Ed Dezobry

DOUMIC René, *La philosophie de Lamartine*, Revue des deux mondes, tome 32, 1906

GUILLEMIN Henri, *Etude critique des Visions*, Ed Boivin, 1936

JENSEN A.E Christian, *L'évolution du romantisme, l'année 1826*, 1986

LOISELEUR Aurélie, *Profanation du poème épique et lyrique (1820-1850)*, communication Université de Nantes, etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/wa_files/AurelieLoiseleur.pdf

LOISELEUR Aurélie, « La République imaginaire ou la poésie au pouvoir. L'intrication du poétique et du politique. Un cas exemplaire : Lamartine », *Revue française d'histoire des idées politiques*, Ed Picard, 2007/2 n°26 p 69-99 DOI 10.3917/rfhip.026.0069

MAULPOIX Jean-Michel, *Du lyrisme, Histoire, formes et thématiques*, Ed José Corti

VERGE-GRYNER Colette, *Le temps dans les contemplations de Victor Hugo*, Thèse de doctorat 2012, Paris 7- Paris Diderot

¹⁴ Henri Guillemin, Conclusion de son Etude critique des Visions, p 254